

# CHARGÉ(E) D'ÉTUDES (H/F) PLANIFICATION / ENVIRONNEMENT

## Contrat à durée indéterminée

Association Loi 1901, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise regroupe dans son partenariat l'Etat, des collectivités locales et territoriales (dont neuf intercommunalités, le département de l'Isère, l'établissement public du SCoT de la Grande région de Grenoble, le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise et l'établissement public foncier du Dauphiné). Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence élabore des démarches d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et ce à des échelles variées. L'effectif de l'Agence compte environ 57 collaborateurs, pour un budget total de 4,8 M€ environ, provenant exclusivement de fonds publics.

Organisée par pôles multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme d'activités au travers d'équipe-projets. Ces productions sont définies dans un programme partenarial pluriannuel, sur la base duquel ses partenaires apportent leur contribution financière à l'Agence. Après un mandat marqué par l'élaboration de plusieurs PLU intercommunaux, la sollicitation des membres de l'Agence d'urbanisme en termes de planification territoriale se maintient à un niveau élevé, notamment pour répondre à l'impératif de mise en œuvre des PLUi, au service des projets communaux et intercommunaux.

## LES MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du cadre Transitions environnementales et mobilité, le (la) collaborateur(trice) recruté(e) sera mobilisé(e) d'une part sur la mise en œuvre du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole au sein d'une équipe-projet de 10 chargés d'études. D'autre part, le (la) collaborateur(trice) confortera l'équipe de l'Agence sur de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme.

Pour la mise en œuvre et l'évolution du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole, le (la) collaborateur(trice) assurera le rôle **d'urbaniste référent** pour le suivi de plusieurs communes de la Métropole.

Après avoir été fortement impliquée dans l'élaboration du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole, l'Agence d'urbanisme contribue aujourd'hui à sa mise en œuvre aux côtés des services métropolitains. Elle est mobilisée sur plusieurs axes d'intervention : assistance aux procédures d'évolution du document, évaluation et suivi, chantiers thématiques et transversaux, accompagnement des projets.

Il ou elle aura pour mission de :

- **Conseiller et accompagner**, en tant qu'urbaniste référent communal, **plusieurs communes de la Métropole, soit :**
  - **Jouer le rôle d'interlocuteur communal en participant et en animant des réunions** en coordination étroite avec les référents de Grenoble-Alpes Métropole et les communes (services et élus communaux) ;
  - **Analyser et porter les enjeux communaux dans le cadre de la mise en œuvre du PLUi métropolitain :** traduction en communes des avancées du PLUi (rôle descendant), remontées des informations communales (rôle ascendant), aide à la conception des projets, évolutions réglementaires ;
  - **Contribuer à la production de documents techniques préalables et des pièces réglementaires finales, écrites et graphiques, dont les orientations d'aménagement et de programmation,** nécessaires à la conduite des procédures d'évolution du PLUi (mises à jour, modifications simplifiées, modifications, déclaration de projet...);

- Être en capacité d'initier **l'urbanisme de projet** et d'accompagner les **réflexions pré-opérationnelles**, en aidant les communes à mettre en œuvre les projets inscrits dans leur plan de mandat, en cohérence avec les ambitions métropolitaines ;
- **Identifier les besoins d'ingénierie et d'observation** des communes et de leurs projets et les faire remonter aux chef(fe)s de projets et responsables de cadres ;
- **Contribuer à plusieurs chantiers thématiques et transversaux nécessaires à la mise en œuvre du PLUi** : réflexions autour de la séquence ERC, réflexions autour d'une OAP continuités écologiques, prise en compte du patrimoine végétal dans le PLUi, intégration des enjeux climatiques dans le PLUi, prise en compte de la santé...
- **Assister les autres urbanistes de l'équipe à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, notamment écologiques et climatiques, au niveau des secteurs de projets ;**
- **Participer aux échanges internes à l'équipe PLUi de Grenoble-Alpes Métropole et aux échanges avec l'équipe des urbanistes de la Métropole.**

Pour le confortement de l'équipe de l'Agence autour de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme, le (la) collaborateur(trice) **contribuera** :

- Pour le PLUi de Grenoble-Alpes Métropole, **à la réalisation des projets en cours (ou à venir) sur le volet environnemental** à travers des points suivants : propositions de mesures à mobiliser dans le chantier « Éviter-réduire-compenser », amélioration de la traduction des enjeux de **biodiversité** (dont Trame verte et bleue et potentielle OAP continuités écologiques) et de **transition énergétique** (climat et énergie), voire de risques et résilience, lien avec les éventuelles procédures réglementaires (cas-par-cas, évaluation environnementale...);
- Aux travaux de **mise en œuvre des PLUi** qu'accompagne l'Agence, aux travaux pouvant nécessiter des évolutions des pièces réglementaires sur les questions environnementales (intégrant la transition énergétique) ;
- Au renforcement des capacités de l'Agence dans le **montage des dossiers de cas par cas** ;
- Plus globalement aux **évaluations environnementales** : sur le volet état initial de l'environnement, comme sur le volet analyse des incidences du projet sur l'environnement ou sur le volet indicateurs ;
- Aux **réunions de coordination interne** à l'Agence sur les volets environnement, climat-énergie, voire santé.

## PROFIL

Diplôme de niveau Bac +5 en urbanisme-aménagement, avec expérience confirmée dans le domaine du projet de territoire, de la planification territoriale et stratégique, de l'urbanisme réglementaire, et de l'intégration des enjeux de transition écologique. Le profil recherché est celui d'un(e) chargé(e) d'études (H/F), et pouvant intervenir sur plusieurs registres :

- Expertise en matière de planification territoriale, conduite de démarches d'urbanisme réglementaire et opérationnelles ;
- Expertise technique : maîtrise de l'urbanisme règlementaire et des enjeux de planification territoriale aux différentes échelles (du SCoT aux communes), sur des territoires aux caractéristiques variées (urbaines, périurbaines, rurales et montagnardes) et au regard des enjeux contemporains de transition et de résilience du territoire ;

- Connaissances techniques et/ou expérience en matière d'évaluation environnementale et sur l'intégration des enjeux environnementaux appliquée aux stratégies territoriales : préservation de la biodiversité, problématiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- Expérience et appétence pour le travail collaboratif en équipe, pour la contribution à des démarches et études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires ;
- Connaissance des acteurs intervenant sur le champ de la planification territoriale et de leur logique, aptitude à la relation partenariale.

Il ou elle dispose d'une **expérience de 5 ans minimum** dans un poste de chargé(e) d'études (agences d'urbanisme et/ou bureaux d'études et/ou collectivités).

## LES COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

- Autonomie pour l'appui à la conduite de démarches de planification et d'urbanisme, prise d'initiatives.
- Solides connaissances en urbanisme réglementaire (planification) et de projet (urbanisme opérationnel).
- Rigueur intellectuelle et méthodologique.
- Très bonnes capacités rédactionnelles, et capacité de synthèse.
- Capacités de représentation et d'expression graphique
- Très bonne expression orale, sens de la pédagogie et de l'argumentation, animation de réunions.
- Intérêt pour le travail en équipe et pour la contribution à des démarches et études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires.
- Ouverture d'esprit, aisance relationnelle, capacité d'écoute et de dialogue.
- Maîtrise des outils cartographiques (Qgis, Illustrator), et de bureautique (Power point, Word, Excel).
- Qualification OQPU appréciée.

## NATURE ET DUREE DU CONTRAT

Contrat à durée indéterminée

Rémunération à déterminer selon formation, nature et durée de l'expérience.

Poste à pourvoir au plus tôt

## CANDIDATURE

Réponse attendue jusqu'au 6 mai 2022 à adresser uniquement par courriel à [florence.duband@aurg.asso.fr](mailto:florence.duband@aurg.asso.fr)

Entretiens à prévoir en présentiel ou en visioconférence (selon les conditions sanitaires en vigueur).